

## RÉSIDENCES QUÉBEC

\*Mandat de nos conseillers :\*

- \*Rencontrer l'aîné et sa famille à domicile ou à l'hôpital afin d'évaluer ses besoins;\*
- \*Collaborer avec les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux;\*
- \*Rechercher et recommander les résidences privées certifiées qui correspondent aux besoins;\*
- \*Informer l'aîné et sa famille sur les prix des places disponibles;\*
- \*Visiter les résidences privées sélectionnées (CHSLD, semi-autonomes, unités Alzheimer, etc.);\*
- \*Renseigner l'aîné et sa famille sur les droits liés au bail et les marches à suivre en cas d'inaptitude (mandat d'inaptitude, procuration, résiliation de bail, etc.);\*
- \*Informer l'aîné et sa famille sur les programmes d'aide financière et sur les crédits d'impôt du gouvernement, etc.;\*
- \*Effectuer un suivi à la suite de l'emménagement;\*
- \*Évaluer la qualité des soins et des services des résidences;\*
- \*Orienter la personne âgée vers une autre ressource si l'hébergement dans une résidence privée pour aînés n'est pas la meilleure option.\*

\*\* Prenez note que nos conseillers doivent se soumettre au respect de notre code d'éthique. (<https://www.residences-quebec.ca/fr/ethique> <<https://www.residences-quebec.ca/fr/ethique>>)\*

\*Notre service d'accompagnement <http://www.residences-quebec.ca/fr/conseiller-en-residences> est SANS FRAIS pour les bénéficiaires, car nos conseillers en résidences sont rémunérés par le réseau des résidences privées du Québec. Pour communiquer avec un représentant de notre service d'accompagnement, téléphonez au 1 844 422-2555 ou visitez Résidences-Québec.ca.

**\*Geneviève Légaré, B.t.s\***

Gestionnaire qualité & développement des partenariats  
Tél.: 514-553-1918

[image: Résidences Québec - Conseillers en résidences pour retraités]  
Code d'éthique - Mandat <https://www.residences-quebec.ca/fr/ethique>

Membre de l'ACSAQ  
Association des Conseillers en Services aux Aînés du Québec